

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 096-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.315

Déposée le: 16.03.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Seiler (Trubschachen, Les Verts) (porte-parole)
Grimm (Burgdorf, pvl)
Rüfenacht (Biel/Bienne, Les Verts)
Machado Rebmann (Bern, LAVerte)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 19.03.2015

N° d'ACE: 593/2015 du 13 mai 2015
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Aménagements routiers de l'Emmental: où en est-on?

En adoptant la demande de crédit en septembre 2012, le Grand Conseil a donné le coup d'envoi des avant-projets d'aménagement routier de l'Emmental. Le but de ces avant-projets est de trouver des solutions sur la base des études existantes. Concrètement, il s'agit d'étudier deux options : la construction de routes de contournement ou des améliorations sur les tracés existants. Un rapport d'impact sur l'environnement doit être rédigé en 2015.

Lors d'une séance d'information organisée le 17 février dernier, la directrice des transports Barbara Egger n'a plaidé que pour la seule option de la route de contournement, une partialité qui fait peser des doutes sur la manière dont l'avant-projet est mené.

Jusqu'à maintenant, les organisations de défense de l'environnement n'ont en aucune manière été associées au projet. Pourtant, avec leurs sections régionales, Pro Natura et le WWF ont une connaissance des conditions locales qui pourrait contribuer à la qualité de l'avant-projet.

La directrice des transports avait à l'origine promis que les diverses options seraient étudiées sans a priori, mais j'ai maintenant des doutes.

Dans ces conditions, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Où en sont les travaux d'étude des projets d'aménagement routier d'Aarwangen et de Berthoud ?
2. Les deux options Zéro+ et Contournement sont-elles également étudiées ?
3. Où en sont les recherches concernant l'impact sur l'environnement ?
4. Comment associe-t-on les organisations sur place qui connaissent les conditions locales (p. ex. ONG) ?

Motivation de l'urgence :

Les travaux en question sont en cours.

Réponse du Conseil-exécutif

1. A l'heure actuelle, il n'y a encore aucun projet concret. Sur la base des études d'opportunité réalisées, les avant-projets d'aménagement routier concernant « Berthoud-Oberburg-Hasle » et « Aarwangen – Langenthal Nord » seront élaborés d'ici à la fin de l'année, puis soumis à la population dans le cadre d'une procédure de participation. La phase d'avant-projet pourra être clôturée au premier semestre 2016 après l'examen des résultats de la procédure de participation et la finalisation du projet.
2. La phase d'avant-projet en cours porte sur les deux variantes d'aménagement routier Zéro+ et Contournement, qui sont traitées et concrétisées avec le même degré de précision, et ce pour les deux projets « Berthoud-Oberburg-Hasle » et « Aarwangen – Langenthal Nord ». Les deux variantes sont comparées et subdivisées, lorsque cela est possible, en étapes et en sous-projets. Ces travaux offrent une importante base de décision pour choisir la meilleure solution à long terme. Il est aussi envisageable d'opter pour des formes mixtes des deux principales variantes.
3. C'est le contenu concret des projets qui déterminera si ces derniers doivent être soumis à une étude d'impact sur l'environnement. Que ce soit le cas ou non, les aspects environnementaux doivent toutefois être pris en compte de manière optimale. Pour ce faire, il est nécessaire que la collaboration entre le responsable de projet et les spécialistes en environnement intervienne suffisamment tôt. C'est la raison pour laquelle les deux projets d'aménagement routier ont fait l'objet d'un examen environnemental sommaire dès le début des avant-projets. Les paramètres contraignants en matière d'environnement ont ainsi pu être identifiés dès le départ et sont maintenant pris en compte dans l'établissement des avant-projets. En outre, une enquête préliminaire accompagnée d'un cahier des charges sera établie dans le cadre du suivi du projet au cas où un rapport d'impact sur l'environnement devait se révéler nécessaire.
4. A cet effet, le projet a été organisé de manière à soutenir la procédure participative tout en prenant en considération la connaissance des conditions locales. Un groupe d'information a été entre autres mis sur pied afin de pouvoir associer activement les régions impliquées, les communes d'implantation, ainsi que les associations concernées et les organisations de

défense de l'environnement au développement des projets. Figurent notamment dans le cahier des charges de ce groupe l'échange d'informations, la présentation de requêtes, l'harmonisation et la coordination de demandes externes et la communication interne vis-à-vis du groupe d'intérêts en question.

Outre la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie et les communes d'implantation, voici les organisations qui sont représentées dans le groupe d'information Aménagement routier Berthoud-Oberburg-Hasle : ASTAG Section Berne ; PME bernoises, région Emmental ; Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne, section Berthoud-Emmental ; Plateforme de mobilité Emmental-Haute-Argovie (Médecins en faveur de l'environnement, Heit Sorg zum Ämmital, Association des petits paysans, Pro Natura Bas-Emmental, Pro Velo Emmental, Pro Velo Haute-Argovie, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Association transports et environnement, groupe régional Haute-Argovie-Emmental, WWF Berne, Groupe régional Berthoud-Emmental) ; Réseau économique de l'Emmental ; Conférence régionale de l'Emmental ; TCS Section Berne, Région Emmental.

Outre la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie et les communes d'implantation, voici les organisations qui sont représentées dans le groupe d'information Aménagement routier Aarwangen-Langenthal Nord : Aare Seeland mobil SA ; ASTAG Section Berne ; Plateforme de mobilité Emmental-Haute-Argovie (Médecins en faveur de l'environnement, Heit Sorg zum Ämmital, Association des petits paysans, Pro Natura Bas-Emmental, Pro Velo Emmental, Pro Velo Haute-Argovie, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Association transports et environnement, groupe régional Haute-Argovie-Emmental, WWF Berne, Groupe régional Berthoud-Emmental) ; Région Haute-Argovie ; TCS Section Berne, Région Haute-Argovie ; Association économique de la Haute-Argovie.

Lors de la procédure de participation publique à venir, les personnes intéressées seront par ailleurs invitées à faire part de leurs suggestions et remarques sur les avant-projets.

Au Grand Conseil